



COMITÉ ASSURER LA GESTION DURABLE DES EAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 26 AOÛT 2025 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Membres :
Mme Émilie Bilodeau, citoyenne membre
Mme Lynda Breton, citoyenne membre
M. Alain Lafontaine, conseiller municipal et président du comité
M. Philip Mongrain, membre jeunesse
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal et vice-président du comité

Invitées et
Invités :
M. Éric Angers, directeur général adjoint – Proximité
Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale
Mme Catherine Bergeron, conseillère en développement durable
M. Dany Carpentier, conseiller municipal (départ : 15 h 49)
M. Mathieu Doucet, directeur – Gestion des eaux et des immeubles (15 h à 15 h 17)
Mme Nathalie Lafrenière, secrétaire administrative aux commissions et comités
M^e Frédérik Malenfant, chef de service – Grands projets et portefeuille immobilier (arrivée : 15 h 28)
Mme Hélène Marchildon, attachée politique (14 h 52 à 15 h 48)
M. Sébastien Rhéaume, directeur – Génie
Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation publique (arrivée : 15 h)
M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement durable
Mme Fanie V. Thibeault, conseillère principale et cheffe du Bureau des relations gouvernementales et dossiers stratégiques (départ : 15 h 28)

Absence(s) :
Mme Pascale Albernhe-Lahaie, conseillère municipale
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue du président

L'ouverture de la réunion est faite par M. Alain Lafontaine, président du comité, à 14 h 46. M. Lafontaine souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et en ligne. À l'heure fixée pour le début de la réunion, le président a constaté que

l'assemblée n'a pas le quorum. Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale, est désignée par les membres présents pour agir à titre de substitut de Mme Pascale Alberne-Lahaie pour toute la durée de la réunion.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

Les personnes présentes et en ligne consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 27 mai 2025**

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du comité du 27 mai 2025 s'il y a des modifications à apporter à ce procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **(suivi) Scientifique en chef : présentation de l'outil de dépôt des demandes de collaboration scientifique avec l'UQTR**

À la suite de l'entente de collaboration scientifique intervenue entre la Ville et l'UQTR, un outil de dépôt des demandes de collaboration a été élaboré afin de définir les modalités de collaboration entre les parties pour la réalisation d'activités communes et en maximiser les retombées. Toute personne qui souhaite obtenir une collaboration avec l'université pour une activité de recherche pourra déposer une demande à l'aide d'un formulaire Forms spécialement conçu à cette fin. Le cheminement de la demande est illustré à l'aide d'une cartographie du processus. Les formulaires de demande devront être validés par le comité Assurer la gestion durable des eaux et de l'environnement avant d'être soumis à l'UQTR. Les demandes qui donneront lieu à des projets devront être présentées avec leur charte de projet au Comité de contrôle organisationnel (CCO). Toutes les activités de recherche vont passer par ce processus, qui vise à gérer les collaborations entre la Ville et l'UQTR. Par ailleurs, la Ville a également signé l'Entente de collaboration – Projet ville universitaire avec l'UQTR en mars 2025. Cette initiative vise à consolider la collaboration entre les deux institutions afin de favoriser le rayonnement et le développement de Trois-Rivières en tant que pôle d'innovation et d'enseignement, tout en soutenant activement l'intégration et l'enracinement des personnes étudiantes à la communauté trifluvienne.

6. **Culture du panic érigé**

Une demande en occupation de terrains a été faite à la Ville dans le cadre d'un projet pilote de culture du panic érigé (une graminée sauvage) pour en faire de la biomasse qui serait utilisée pour la production d'énergie. Il s'agit d'une plante vivace, à croissance rapide, qui se récolte une fois par année. Les personnes à l'origine de la demande sont à la recherche de terrains pour la culture de la plante, et auraient aussi l'intention de construire une usine à granules afin de pouvoir transformer leurs récoltes. Les terrains visés pour cette culture sont les pourtours des étangs aérés.

Les membres et les personnes présentes discutent et posent des questions sur le type de racines de cette plante, redoutant qu'elles ne percent la membrane des étangs aérés ou n'en endommagent la structure. Une question est également posée quant à d'autres endroits où la plante pourrait être cultivée, comme les emprises d'électricité ou de gaz naturel. Toutefois, ces emprises n'appartiennent pas à la Ville. Des craintes sont aussi exprimées quant à l'implantation d'une nouvelle espèce végétale, mais le panic érigé n'est pas une espèce exotique envahissante.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de permettre la culture du panic érigé autour des étangs aérés, à la condition que cela ne nuise ni aux opérations ni aux infrastructures municipales. Approuvé à l'unanimité.

[...]

7. **Date de la prochaine réunion :** le mardi 23 septembre 2025 à 14 h 45

Levée de la réunion

Il est 15 h 55 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.

M. Alain Lafontaine
Président du Comité et
conseiller municipal

Mme Nathalie Lafrenière
Secrétaire administrative aux
commissions et comités